

(A)

( N° 239. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 22 MAI 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Constant Castiaux, brigadier de la compagnie des artificiers et portier d'Arsenal, à Liège.**

*(Voir le N° 109 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est Belge, né à Ensival, province de Liège, le 29 floréal an VI. Il s'était engagé dans l'armée des Pays-Bas et a servi assez longtemps à Batavia, et a perdu ainsi sa qualité de Belge d'une manière indépendante de sa volonté. Il est rentré dans son pays, et dans l'armée nationale le 2 novembre 1835, et quoique sa conduite n'ait pas été régulière au service des Pays-Bas, toutes les autorités ont avisé favorablement à sa demande, pour qu'il puisse reprendre sa qualité de belge, et sa naturalisation ordinaire a été prise en considération à la majorité de 39 suffrages contre 22.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.